

La France en danger, discours de Christine Tasin aux assises du 10 mars 2012 à Paris

écrit par Christine Tasin | 11 mars 2012



France en danger, identité et vote des étrangers

A Résistance républicaine et Riposte laïque, nous avons le sentiment d'être les vilains petits canards dans cette assemblée majoritairement identitaire, puisque nous défendons le point de vue républicain et jacobin sur l'identité et le droit de vote des étrangers. Or, si nous avons des accords avec les Identitaires, l'islamisation de la France, la mondialisation, l'ultralibéralisme... nous avons des divergences importantes sur l'Europe et le régionalisme.

Je voudrais aujourd'hui, justement, expliquer

pourquoi, selon nous, le point de vue identitaire nous semble dangereux car il remet en cause notre souveraineté, notre identité... et il ouvre donc la voie à l'islamisation de notre pays et à la société multiculturelle que l'Union Européenne veut nous imposer.

J'essaierai de montrer, rapidement, dans le faible temps qui m'est imparti, d'abord pourquoi l'Union Européenne actuelle et l'Europe des régions sont des impostures, puis en quoi le vote des étrangers communautaires est un non-sens qui prépare celui des étrangers extra-communautaires et, enfin, je préciserai la spécificité de la France, la laïcité, garante de tout le reste, qui a besoin d'un Etat-nation fort afin de la préserver.

I Les impostures européennes

Il n'y a pas d'identité sans peuple, il n'y a pas de peuple sans nation, c'est pourquoi il n'existe pas de peuple européen ni de civilisation européenne.

Nous n'avons pas de passé commun (sinon les guerres...), nous n'avons pas d'histoire commune, nous n'avons pas de régime politique commun, nous n'avons pas de terre commune, nous n'avons pas de langue commune. Nous n'avons, avec les autres peuples d'Europe, aucun des critères qui peuvent constituer une nation et un peuple avec un destin commun.

Je crois qu'il y a en l'occurrence confusion avec la notion de « civilisation occidentale », caractérisée par des valeurs universalistes, et au premier chef l'égalité homme-femme, venues de l'humanisme de la Renaissance, des Lumières, de nos origines chrétiennes et gréco-romaines, qui nous ont donné un héritage intellectuel, artistique, politique, démocratique... incomparable mais qui ne fait pas de ceux qui bénéficient de cet héritage un seul peuple. Il manque tout le reste, énuméré ci-dessus.

Non, l'Europe ce n'est qu'un continent, une juxtaposition de nations susceptibles d'échanges et de projets ponctuels. Et c'est, actuellement, un marché commun, un système économique dont on veut nous faire croire qu'il constituerait un gage de fraternité et d'identité !

Les manipulations des élites voudraient nous faire croire que les 27 pays qui constituent 'UE ont un destin commun sous prétexte que leurs dirigeants ont bafoué les souverainetés populaires en signant des traités instituant la concurrence libre et non faussée entre eux. C'est ainsi qu'on a pu voir un Sarkozy et une Merkel célébrer ensemble l'anniversaire du 11 novembre 1918 pour essayer de nous faire croire que l'Europe actuelle serait la solution à tous nos problèmes quand cette Europe n'est qu'ultralibéralisme qui détruit les peuples et qui serait le prix à payer pour la paix ! On

songe, en les voyant faire, à ces aveugles de gauche qui voudraient nous faire croire que le communautarisme islamique serait le prix à payer pour une colonisation prétendument mortifère.

Mais la réalité, c'est que nous perdons nos repères et que le repli régionaliste qui s'opère en conséquence est voulu par l'Union Européenne puisqu'il va permettre de faire exploser l'Etat-nation, perdre notre force et notre rapport « charnel » à notre pays.

La première étape est constituée par le droit de vote des étrangers communautaires.

II Le droit de vote des étrangers issus de l'Union européenne est un scandale et un non-sens

Le droit de vote fait partie de la citoyenneté, de ses droits et de ses devoirs, conformément à l'article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 : *» Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément »*. Or, puisqu'il n'existe pas de nation européenne, il ne peut y avoir de citoyenneté européenne appliquée dans les pays de l'UE.

Accorder le droit de vote aux étrangers communautaires a donc été un déni de démocratie.

Le droit de vote, en effet, est une arme mise dans les mains de celui qui est accueilli et nous avons montré, Pierre Cassen et moi, dans le livre que nous avons écrit, *La Faute du bobo Jocelyn*, quelles en étaient les épouvantables conséquences.

Etre français, c'est faire partie d'un creuset de la citoyenneté, constitué par notre histoire, notre conscience commune, nos dates fondatrices, 1789, le Front populaire, mai 68, comme Clovis ou Henri IV, comme Molière, Voltaire, Hugo ou Zola... Et donner à autrui le droit de vote c'est déposséder le peuple de sa capacité et de décider et de résister. Et le donner aux étrangers communautaires c'est/c'était obliger notre peuple à s'aligner sur la société anglo-saxonne, société aux antipodes de la nôtre, puisqu'elle est multiculturelle, faite de communautés juxtaposées sans référence au bien commun.

Et tel est bien le but de l'Union Européenne : nous imposer la séparation et la division identitaires, par les cultures locales, les communautés ethniques, régionales ou religieuses afin de nous affaiblir et nous rendre incapables de nous défendre.

L'Europe fédérale des régions s'attaque à l'Europe des nations afin de faire disparaître peuples et nations.

Et quoi de mieux que le régionalisme pour diviser la nation ? C'est avec le régionalisme que l'on

voit revenir féodalité, clans, potentats locaux, ce qui se fait déjà avec les Conseils Régionaux, véritables usines à influencer des électeurs dépendant de bon vouloir local.

En imposant le droit de vote des étrangers communautaires la Commission Européenne a préparé, de façon délibérée et calculée, le droit de vote des étrangers extra-communautaires, tout en imposant, par ses textes et prescriptions, la nécessité du « dialogue interculturel au niveau international ». On citera pour mémoire cette phrase terrible : il faut développer » *la contribution des différentes cultures à notre héritage et à notre mode de vie* ».

Il s'agit donc, ni plus ni moins, de la disparition de la nation française avec la disparition de sa spécificité, la laïcité.

III Unicité de la France, avec sa spécificité, la laïcité.

En France, le citoyen n'existe pas en fonction de ses origines, de son milieu social, de sa famille, de son sexe, de sa couleur de peau ou de sa religion ; il y a égalité de tous en droit, grâce à la laïcité.

La laïcité est en effet le garant de l'intérêt général, qui est au-dessus des intérêts individuels et des croyances.

La laïcité est le ciment de notre nation. Accepter le droit de vote des étrangers c'est accepter que d'autres, avec une idéologie anglo-saxonne ou religieuse, fassent disparaître notre héritage : la séparation du public et du privé dans la religion, les services publics, la protection sociale, la liberté d'expression...

Ce n'est pas un hasard si la laïcité est attaquée à la fois par Sarkozy et par Hollande (ce dernier veut mettre dans la constitution l'article 1 de la loi de 1905 qui institue la liberté de culte mais pas le numéro 2 qui interdit les subventions publiques aux différents cultes, ce qui permettrait ces dernières et en finirait avec la loi de 1905). Sarkozy et Hollande sont donc mandatés, -et avec quel enthousiasme ! – pour la faire disparaître car c'est elle, plus que tout, qui gêne le nouveau veau d'or, la concurrence libre et non faussée. C'est pour cela qu'ils essaient de nous faire croire que les acquis sociaux sont opposés au progrès économique. C'est pour cela que l'UE a besoin que nous soyons endettés et dépendants des marchés.

Seule une France souveraine, indépendante, dans une Europe des nations, peut défendre la laïcité, garante de la res publica. C'est pourquoi il est nécessaire d'interdire le vote des étrangers, quelle que soit leur origine, communautaire ou extra communautaire. Commençons donc par sortir de l'Europe.